



Audiocoférence du 28 octobre 2020

Suivi de la situation sanitaire 13h45 – 14H45

Cette réunion s'est tenue en audio et visioconférence entre la Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques et les organisations représentatives dans la Fonction publique.

Les neufs organisations syndicales étaient présentes.

Trame de cette réunion avant l'intervention du Chef de l'État à 20h00

- ✓ une situation sanitaire extrêmement préoccupante : une pente de 300 morts sur une journée, grosse pression sur le système hospitalier. Les nouveaux cas : 1 million de français sont porteurs, et donc les 15 prochains jours seront impressionnants, la troisième semaine de novembre sera plus dure que le mois de mars. Tous les pays européens sont concernés. Le coup est parti. On doit être humble. Le virus s'impose à nous.
- ✓ La ministre est la « VRP » des agents publics : « on a besoin du système public. Le gouvernement va le valoriser. Ligne de crête : protéger les agents et poursuivre les missions. Indispensable à la vie de la Nation ». Elle siège au conseil de Défense et va au Parlement pour défendre les missions de service public et les agents.

Propos de la Ministre

- ✓ **La ministre a répondu positivement à l'ensemble des demandes de la CFDT, qui ont été rappelées au début de la réunion** : " Un haut niveau de protection de la santé des agents qui passe par l'organisation des lieux de travail et de télétravail (200 millions du plan de relance pour le sac à dos numérique des agents : débit de réseau, équipements etc.), par le maintien de la fourniture d'équipements de protection de qualité, etc.
- ✓ **La reconnaissance de l'investissement professionnel de tous les agents** et le travail qui doit s'engager pour celles et ceux qui ont l'impression de retomber dans l'oubli (rapidement, ceux qu'on appelle les " travailleurs de la deuxième ligne ")
- ✓ **Des directives claires, partagées, des réponses rapides** avec la mise à jour des FAQ notamment. Cette demande vaut également pour le versant territorial. On ne peut plus laisser la place à des pratiques contradictoires d'une collectivité à l'autre qui suscitent de tout sauf de l'adhésion aux mesures sanitaires.
- ✓ Et surtout, **il faudra tenir compte des erreurs du printemps**, éviter l'envoi de nouveaux signaux négatifs parce que discriminants (du type de la distribution de la " prime covid " dont le bilan fait par nos équipes valide malheureusement toutes les craintes et critiques que nous avons exprimées) " .

Ainsi la ministre a indiqué, "On va renforcer le télétravail. Je mets à jour la circulaire. Encouragement maximal en télétravail. Les managers doivent soutenir les agents à l'accueil. Les secrétaires généraux des ministères sont prévenus : les CHSCT seront réunis"

La ministre veut éviter le PCA qui produit des inégalités entre agents, et affaiblit les missions. Le Président va rappeler l'importance de l'école ce soir à la télévision. De la maternelle au lycée, tout restera ouvert.

Pour les agents qui restent en poste : aménager les horaires, fermer les restaurants administratifs, les lieux de convivialité, pas de réunion en présentiel, fin des déplacements professionnels non essentiels, achever les cycles de concours. Circulaire dès jeudi, plus mise à jour de la FAQ. Il faut du dialogue social. Réunion en visio ou audio. L'activité professionnelle subit des contraintes très fortes.

La ministre va faire un message vidéo et audio à tous les agents. Elle maintient l'intégralité de l'agenda social : PSC, PST, télétravail etc.

Elle va, avec sa collègue ministre des Relations avec les collectivités territoriales, veiller strictement à ce que les employeurs de ce versant de la fonction publique, appliquent exactement les mêmes mesures que dans la FPE. Pour le régime indemnitaire des agents de la FPE et de la FPT, elle fera des propositions concrètes. Pour le jour de carence aux agents atteints de la Covid, pour la reconnaissance en maladie professionnelle (12 novembre GT conclusif) , pour les agents vulnérables, et ceux qui vivent avec des personnes vulnérables, elle avance ses pions et elle **tiendra informé les organisations syndicales des avancées qu'elle obtiendra.** Elle est très attentive à la protection des personnels, en particulier de l'éducation nationale, et des services de santé. Dans ce dernier cas, un point sera fait avec la DGOS, ainsi qu'un appel aux retraités. **La circulaire prévoira un point sur les facilités de circulation des agents publics en service.**

Solennelle, directe et engagée la ministre a remercié l'ensemble des organisations syndicales de leur esprit de responsabilité. Elle a clos la réunion, non sans rappeler que demain, elle réunissait à nouveau les organisations syndicales sur la sécurité des agents publics dans le contexte des attaques terroristes que connaît La France.

Paris, le 28/10/2020

Délégation Uffa : Martial Crance et Jean-Luc Saphore